



Objet : mobilisons nos députés

Le 4 juin 2018, à Arcueil

Chers adhérents, chers malades,

comme vous avez peut-être pu le constater, au travers de notre communiqué du 28 mai dernier, le Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS), qui a pour vocation de remplacer le consensus de 2006, n'est toujours pas sorti.

Comme le souligne l'article de l'Obs ci-dessous :

https://www.nouvelobs.com/sante/20180531.OBS7510/maladie-de-lyme-un-rapport-crucial-bloque.html?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1527785662, la Présidente de la SPILF semble faire du lobbying pour empêcher sa sortie dans sa dernière version validée par l'ensemble du groupe de travail, -dont notre association-, celle en date de mars dernier.

Il s'agit d'une entrave à la méthodologie imposée par la Haute Autorité de Santé (HAS) au tout début des discussions pour la création du groupe en charge de la rédaction du texte, et sur laquelle tout le monde semblait d'accord.

Une fois le "match" presque terminé, subitement les règles changeraient-elles ?

La HAS a fait savoir qu'elle remaniait le texte "pour plus de lisibilité". Nous craignons fort que ces remaniements soient clairement en la défaveur des malades, et que nous ne puissions plus signer ce texte dans sa nouvelle version.

Nous vous invitons fortement à dénoncer ce blocage auprès de votre Député. N'hésitez pas à le contacter via son adresse mail que vous trouverez ci-dessous :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/alphabetique>

Vous pouvez lui joindre : * notre communiqué du 28 mai

<http://www.francelyme.fr/WordPress3/Documents/2018/05/Communiqu%C3%A9-de-presse-du-28.05.2018.pdf> ,

*l'article de l'Obs,

* le droit de réponse de la FFMVT dans une tribune du Point

http://www.lepoint.fr/sante/tribune-l-epidemie-de-lyme-un-probleme-majeur-de-sante-publique-01-06-2018-2223236_40.php

La voie parlementaire est un canal efficace pour faire entendre notre voix !

A vos claviers, et bon courage

L'équipe de France Lyme

ASSOCIATION FRANCE LYME

Résidence Le Jupiter 1 - 11, chemin de Charavel - 38200
Vienne